



## Reprise d'un titre pour une association

Par **lilou.alola.mil**, le **07/09/2020** à **12:16**

Bonjour,

N'ayant pas réussi à trouver de réponse à ma question je me permet de solliciter votre aide.

Pour une association de danse peut on réutiliser le nom "Danse avec les loups" ?

Ce nom étant déjà utiliser par le film (1990) ainsi que le roman (1988) dont il est l'adaptation).

Merci d'avance!

Par **P.M.**, le **07/09/2020** à **12:51**

Bonjour,

Il faudrait déjà savoir si le nom n'est pas déposé à l'INPI...

Par **lilou.alola.mil**, le **07/09/2020** à **17:13**

Sur l'IMPE il y a uniquement deux marques possédant un nom similaire, sans pour autant être le même: "Danse avec ton loup" (Education) et "Danser avec les loups" (Boissons, service de vente au détail lessive...)

Rien pour "Danse avec les loups"

Par **P.M.**, le **07/09/2020** à **17:21**

J'ignore ce qu'est l'IMPE...

Je ne pense pas qu'il puisse se poser un problème de droits d'auteur et/ou de propriété intellectuelle mais vous pourriez en obtenir confirmation par un avocat spécialiste...